

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° I-14 25SGADL0096

**SEANCE DU
26 JUIN 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 48
Date de convocation : 20 juin 2025
Date d'affichage : 30 juin 2025

OBJET : Direction de la Gestion des Déchets - création des emplois saisonniers 2025
--

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 63
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 63
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 15 • n'ayant pas donné pouvoir : 8

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 26 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle Bourdelle EMBARCADERE - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Eric COMMEAU
Mme Marie-Thérèse FRIZOT
Mme Marie-Claude JARROT
M. Frédéric MARASCIA
M. Jean PISSELOUP
Mme Fabrice VESVRES
M. BAUDIN (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme BLONDEAU (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. DE ABREU (pouvoir à M. Enio SALCE)
M. DUMONT (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme FALLOURD (pouvoir à M. Yohann CASSIER)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)
M. GOMET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Alexandra MEUNIER)
M. LUARD (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
M. MEUNIER (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme PERRIN (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Thierry BUISSON



Vu les articles L.313-1 et 332-23 2° du Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le budget de l'établissement,

Vu le tableau des effectifs,

Le rapporteur expose :

« Afin de garantir la continuité d'un service public de qualité, la Communauté Urbaine a recours, chaque année, à la création d'emplois intervenant dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité sur la base de l'article L.332-23 2° du Code général de la fonction publique.

Les besoins de la Direction de la gestion des déchets pour l'année 2025, et donc les emplois à créer sont les suivants :

- 31 emplois non permanents à temps complet sous contrat à durée déterminée dont 27 emplois d'agents de collecte au sein du service collecte des déchets et 4 emplois d'agents de haut de quai au sein du service déchetteries de la Direction de la gestion des déchets calibré sur le grade d'adjoint technique territorial 1^{er} échelon et répartis comme suit :
 - o 16 postes d'agent de collecte pour les secteurs nord et sud : période de juillet et août ;
 - o 4 postes d'agent de haut de quai pour les secteurs nord et sud : période de juillet et août ;
 - o 11 postes d'agent de collecte pour les secteurs nord et sud de 2 semaines en fin d'année, afin de faire face aux congés et de ne pas faire appel massivement à l'intérim.

Les critères de recrutement de ces emplois saisonniers, validés par le Président, sont les suivants :

- Les candidats doivent avoir 18 ans révolus au moment de leur recrutement ;
- En cas de difficultés pour recruter et seulement dans ce cas, il pourrait être envisagé de reprendre les jeunes ayant travaillé les années précédentes afin de bénéficier de l'expérience acquise.

Tous les jeunes recrutés feront l'objet d'une formation « accueil, prévention, sécurité » dispensée par le chargé de prévention de la Direction des ressources humaines.

Compte-tenu des éléments énoncés ci-dessus, il est proposé :

- De créer dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité 31 emplois non permanents à temps complet sous contrat à durée déterminée dont 27 emplois d'agents de collecte au sein du service collecte des déchets et 4 emplois d'agents de haut de quai au sein du service déchetteries de la Direction de la gestion des déchets calibré sur le grade d'adjoint technique territorial et répartis comme suit :
 - o 16 postes d'agent de collecte pour les secteurs nord et sud : période de juillet et août ;
 - o 4 postes d'agent de haut de quai pour les secteurs nord et sud : période de juillet et août ;
 - o 11 postes d'agent de collecte pour les secteurs nord et sud de 2 semaines en fin d'année, afin de faire face aux congés et de ne pas faire appel massivement à l'intérim.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De créer dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité 31 emplois non permanents à temps complet sous contrat à durée déterminée dont 27 emplois d'agents de collecte au sein du service collecte des déchets et 4 emplois d'agents de haut de quai au sein du service déchèteries de la Direction de la Gestion des Déchets calibré sur le grade d'adjoint technique territorial et répartis comme suit :
 - o 16 postes d'agent de collecte pour les secteurs nord et sud : période de juillet et août ;
 - o 4 postes d'agent de haut de quai pour les secteurs nord et sud : période de juillet et août ;
 - o 11 postes d'agent de collecte pour les secteurs nord et sud de 2 semaines en fin d'année, afin de faire face aux congés et de ne pas faire appel massivement à l'intérim ;
- D'autoriser Monsieur le Président à recruter des agents contractuels à durée déterminée dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité,
- De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus,
- De mettre à jour le tableau des effectifs,
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 27 juin 2025
et publié, affiché ou notifié le 27 juin 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI



Le secrétaire de séance,
Thierry BUISSON

